



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conseils européens

Question au Gouvernement n° 764

Texte de la question

CONSEIL EUROPÉEN DE THESSALONIQUE

M. le président. La parole est à Mme Martine Aurillac, pour le groupe UMP.

Mme Martine Aurillac. Monsieur le ministre des affaires étrangères, lors du sommet de Thessalonique, plusieurs sujets ont été évoqués : une réflexion stratégique sur les nouvelles menaces et la nécessité d'une doctrine commune de sécurité où la relation transatlantique constitue un maillon essentiel du système international ; ensuite la relance d'une harmonisation des politiques d'émigration et du statut des réfugiés ; enfin, bien sûr, la présentation du projet de constitution européenne, élaboré depuis quinze mois grâce au travail tenace des cent-cinq conventionnels, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. (*« Très bien ! » sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Pouvez-vous dresser ici un premier bilan de ce sommet ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères. Madame la députée, le Conseil européen de Thessalonique marque un temps fort pour l'Europe parce que, après les divisions de la crise irakienne, l'Europe s'est retrouvée unie ; parce que, après la Convention présidée brillamment par M. Giscard d'Estaing, nous avons désormais une méthode efficace et transparente pour élaborer et adapter nos traités ; parce que nous avons un projet de constitution qui fait l'objet d'un large consensus et qui répond aux objectifs de démocratie, d'efficacité et de visibilité que nous nous étions fixés.

Thessalonique reste néanmoins un point de départ. Il faut maintenant que les Etats membres approuvent ce projet et que la prochaine conférence intergouvernementale préserve l'essentiel de ces dispositions.

Au-delà, il faut que notre Union affirme une ambition commune à la mesure de l'Europe élargie, ce qui veut dire : consolider le grand marché intérieur, renforcer les politiques communes en préservant leurs acquis, ouvrir de nouveaux champs en matière de recherche, d'éducation ou de culture, avoir une vraie politique étrangère et de défense fondée sur un concept stratégique commun. Grâce à Javier Solana, nous avançons dans ce sens, dans l'évaluation de la menace, dans l'évaluation des moyens indispensables pour y faire face.

Mais qui sommes-nous, Européens ? Quatre cent cinquante millions d'habitants, la première puissance économique du monde, le premier pourvoyeur d'aide. Faisons en sorte que nous ayons une influence à la mesure de cette puissance. L'Europe doit être capable d'agir à chaque fois avec la volonté de rassembler la communauté internationale. Elle le fait dans les Balkans, elle le fait en Afrique, et nous nous félicitons de l'opération décidée en Ituri, sous couvert des Nations unies, avec la France comme nation cadre. Elle doit le faire également au Proche-Orient et en Irak où aucune solution ne pourra être trouvée sans le plein concours de

l'Europe, sans le plein concours de la communauté internationale. Nous sommes prêts, pour notre part, à apporter la contribution nécessaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 764

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juin 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 juin 2003